

Sociétés océaniques et questionnement du politique

Alban Bensa



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/21894>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2013

Pagination : 375-376

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Alban Bensa, « Sociétés océaniques et questionnement du politique », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2013, mis en ligne le 16 juillet 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/21894>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Sociétés océaniques et questionnement du politique

Alban Bensa

Alban Bensa, *directeur d'études*

De l'ethnographie politique du sujet à la fabrique de l'anthropologie

- 1 L'EXPÉRIENCE des autres, du monde et de soi ne saurait être la même dans les univers sociaux segmentaires faiblement centralisés et dans les dispositifs de forme étatique qui concentrent tous les pouvoirs en un seul lieu, voire entre les mains d'un seul personnage. Sous le régime segmentaire, la personne tire ses ancrages de son segment d'appartenance, lignage, clan, unité locale, dont les sites d'origine, les noms d'ancêtres et leurs modalités de manifestation dans des plantes, des animaux, etc., lui assurent de tenir sa place au sein d'un monde social fragmenté. Chacun doit alors entretenir ses références identitaires et veiller à sa propre sécurité, développer sa capacité à se défendre et à attaquer dans un jeu de forces qu'aucune entité transcendante ne régule. Prévaut ici avant tout la morale pragmatique de l'efficacité avec l'appui, immanent au monde visible, des forces ancestrales qu'on manipule à son profit. Un ordre de type étatique, à l'inverse, assigne ses membres à une identité partagée mais aux frontières strictes, monopolise le droit, les pouvoirs de coercition, les cultes et finalement la représentation même de la société. Ici le sujet, sans ancrages propres (le « je » du Cogito n'est en fait personne), doit s'étayer au moyen d'autres ressources : la transcendance religieuse ou politique, l'impératif catégorique en tant qu'injonction morale idéale, etc. Dans l'un et l'autre cas, les récits de soi, la réflexivité et l'accès à soi-même seront différents. La parole segmentaire sera prudente, contournée et métaphorique parce qu'elle met à chaque instant en jeu toute sa place dans le dispositif social. L'énoncé personnel en régime étatique, n'ayant pas de responsabilité politique immédiate, sera au contraire moins contrôlé et en cela valorisera

l'expérimentation incertaine de soi (« connais-toi toi-même ») et la parole gratuite, la fiction. Les récits mélanésien, par exemple, sont codifiés parce que lourds d'un sens qui engage directement la vie sociale de chacun. *A contrario*, dans le genre romanesque, qui apparaît en Europe avec la formation de l'État, l'implication des écrivains dans la société reste indirecte. S'ouvre alors la possibilité d'un espace d'expression renouvelé et de pensée vraiment sauvage. Des formes de réflexivité distinctes sont donc à l'oeuvre selon que l'on relève d'un ordre segmentaire ou d'un ordre étatique.

- 2 Afin d'explorer cette hypothèse, j'ai discuté les théories anthropologiques de la personne qui rabattent la totalité sociale sur les individus au point d'en faire de pures résultantes de forces collectives qui les dépasseraient. À l'opposé, n'est-il pas patent – comme l'atteste l'anthropologie de l'interlocution – que chacun développe, au sein d'univers en apparence très normatifs, un quant-à-soi singulier, sollicité en particulier lorsque l'issue des situations devient incertaine (conflits, expérience coloniale, voyages au loin) ? Comme y invite Michel Foucault, il faut alors passer à l'étude des processus de subjectivation par lesquels chacun se construit un espace de décision, d'action et de narration. Se pose ici avec acuité la question de l'étayage du sujet en régime non-étatique, c'est-à-dire sa relation imaginaire à des sources de pouvoirs éclatés qu'aucune centralité stable ne vient unifier. Symétriquement, que devient le sujet face à un État tout puissant qui l'identifie mais en retour le fragilise en reléguant hors du champ politique les identifications personnelles ? Nous nous sommes ainsi interrogés sur les modalités d'identifications et de désidentifications et donc de réflexivité des sujets selon les régimes politiques dont ils relèvent.
- 3 Ce travail s'est situé à la croisée de matériaux ethnographiques originaux, principalement océaniques, et de la lecture d'ouvrages de sciences sociales divers présentés par des participants au séminaire et donnant lieu ensuite à un commentaire argumenté et à des discussions.
- 4 Anne-Marie Losonczy, professeur à l'EPHE, a présenté un travail très détaillé sur « Les figures de la relation ethnographique » à partir d'une double expérience d'enquête en Colombie.

Publications

- Avec François Pouillon, *Terrains d'écrivains. Littérature et ethnographie*, Toulouse, Anacharsis, 2012, 408 p.
- Avec François Pouillon, « La leçon d'ethnographie des grands écrivains », préface à *Terrains d'écrivains. Littérature et ethnographie, op. cit.*, p. 6-30.
- « Rimbaud négociant. Écriture et exploration dans l'Éthiopie naissante (1880-1891) », dans *Terrains d'écrivains. Littérature et ethnographie, op. cit.*, p. 187-222.

INDEX

Thèmes : Anthropologie sociale, ethnographie et ethnologie